



Harcèlement/menace : est ce que cela justifie de porter plainte ?

Par luparum, le 20/01/2019 à 15:17

Bonjour à tous,

Je suis étudiante et j'ai 21 ans. A partir de septembre dernier je suis partie à l'étranger dans le cadre de mes études pendant un semestre. Je logeais dans un hôtel dans le même étage que 40 autres étudiants de mon école. Un des étudiants a entrepris durant ce séjour de m'harcéler pendant plusieurs semaines (moqueries constantes, insultes). Une semaine avant de partir il m'a traité de « pute » de manière très violente et a menacé de me frapper. J'ai averti le personnel de mon école mais ils ont l'air de rendre la chose à la légère, le garçon en question va même rester dans ma classe. De plus je suis bipolaire et donc sujette à de l'anxiété et à une réactivité émotionnelle beaucoup plus élevée que la moyenne, ce qui je pense est une circonstance aggravante (même si l'auteur n'en était pas au courant). Je me demandais si il y avait assez de matière pour porter plainte et si c'était légitime de le faire.

merci pour vos conseils